

GUIDE DE L'ORGANISATEUR

Activité de collecte de fonds au profit de Revivre

Revivre vous remercie de votre engagement ! Grâce à votre générosité et à celle de tous ceux qui se joindront à vous, Revivre pourra aider davantage de personnes atteintes à s'outiller pour reprendre du pouvoir sur leur santé.

Vous trouverez ci-dessous toutes les étapes à suivre pour réaliser votre activité.

Choisissez un concept

Il faut d'abord choisir une activité à laquelle vous aimeriez être convié. Le succès de votre événement vous récompensera d'autant plus que vous y aurez pris plaisir. En réalisant une activité qui vous tient à cœur, il sera plus facile de mobiliser votre famille, vos amis, vos collègues et votre communauté. Si vous faites partie d'une entreprise ou d'une organisation, votre activité de financement pourra avoir un objectif d'entraide, de socialisation ou encore permettre de resserrer les liens de votre équipe de travail (*team building*).

Voici quelques idées d'activités :

- un souper, un brunch, un BBQ, une soirée karaoke ou un repas d'anniversaire;
- un tournoi de golf (familial ou corporatif);
- un défi sportif : course à pied, marche, vélo, soirée dansante, quilles, etc.;
- une collecte de fonds en milieu de travail (journée jeans ou autre).

Préparez votre échéancier

Après avoir fixé la date de votre activité, identifiez toutes les étapes de la réalisation de l'activité. Ceci vous permettra de déterminer les tâches à accomplir et les compétences requises pour atteindre votre objectif. *Ne préparez pas votre activité à la dernière minute, car vous risqueriez de vous épuiser et de ne pas atteindre vos objectifs.*

Formez un comité organisateur

Entourez-vous d'amis ou de collègues pour vous aider à la planification et à la réalisation de votre activité. Répartissez les tâches selon les compétences de l'équipe.

Trouvez votre public cible

Ciblez les groupes de personnes susceptibles d'être intéressées par cette activité et formez un comité de vente qui pourra rejoindre chacun des publics visés.

Inventaire du matériel

Déterminez le matériel nécessaire à la réalisation de l'activité et incluez, s'il y a lieu, les dépenses inhérentes à votre budget.

Établissez votre budget

Déterminez toutes les possibilités de revenus possibles : vente de billets, d'objets ou de nourriture, contribution volontaire des participants, etc. Répertoirez toutes les dépenses inhérentes à l'organisation et à la réalisation de cette activité, sans oublier les frais de publicité (s'il y a lieu).

Des entreprises ou commerces pourraient contribuer en commanditant l'activité.

GUIDE DE L'ORGANISATEUR

Activité de collecte de fonds au profit de Revivre

Obtenez les permis

Si vous prévoyez offrir de l'alcool ou faire un tirage, vous devez vous procurer vous-même les permis en vous adressant à la Régie de alcools, des courses et des jeux ([RACJ](#)).

Déterminez le lieu de votre activité

N'oubliez pas d'obtenir les permis nécessaires pour votre activité auprès de la Ville.

Faites connaître votre activité

Préparez votre plan de promotion et de visibilité.

Pour utiliser le logo ou le nom de Revivre, il faudra avoir signé l'entente au préalable et avoir fait approuver le matériel promotionnel (affiches, billets, textes sur l'activité).

Collecte de fonds

Pour tout don de 20 \$ et plus, Revivre pourra remettre un reçu pourvu que chaque donateur fournisse son nom et ses coordonnées. Un reçu ne peut être délivré que pour un don.

Revivre n'est en aucun temps responsable des engagements pris par la ou les personne(s) responsable(s) de l'activité. Revivre n'avancera aucuns fonds dans la réalisation d'une activité.

Pour simplifier votre collecte de fonds vous pouvez également créer votre événement sur CanaDon en cliquant [ici](#), les fonds seront directement dirigés vers Revivre et vos donateurs recevront leur reçu d'impôt directement par courriel.

Remise des fonds à Revivre

Selon l'entente signée (voir l'encadré), une photo pourrait être prise au moment où les fonds de cette activité seraient remis à Revivre.

L'approbation de Revivre

Pour avoir l'approbation de Revivre sur votre activité, merci de remplir le formulaire et de le retourner à developpement@revivre.org ou par télécopieur au 514-529-3083, ou encore par la poste à Développement, Revivre, 5140, rue Saint-Hubert, Montréal, Québec, H2J 2Y3. Par la suite, une entente sera signée entre Revivre et vous afin de vous permettre d'utiliser le nom de l'Association pour faire la promotion de l'activité. Si vous le souhaitez, des feuillets d'information sur les services de Revivre pourront vous être remis.

Pour plus d'information, communiquez avec Valérie Borduas au 514 529-3081, poste 231 ou par courriel à developpement@revivre.org.